



FICHE DE POSTE N°5

Directeur Sportif

Rôle :

- Organiser, gérer et veiller au développement des sections sportives en lien avec la présidence et l’administration.

Vision d’avenir, formation, écoute, réactivité, connaissance du terrain

Actions :

- Garantir la gestion du pôle sportif de l’association.
- Etre en liaison permanente avec le président et les membres du bureau.
- Apporter ses conseils et sa vision pour le développement sportif de l’association, pour atteindre cet objectif :
 - o Il gère les relations entre présidence et responsables de sections sportives,
 - o Il propose des lignes directrices, approuvée par le CA et applicable à toutes les sections,
 - o Il fédère les responsables de sections autour de ces lignes directrices, en les imposant le cas échéant.
 - o Il coordonne ces lignes directrices avec les différents entraîneurs et suit leurs évolutions,
 - o Il est en relation avec le CTD, le CTR
 - o Il coordonne et anime les réunions Commissions Sportives.
 - o Il rend régulièrement visite aux différentes catégories, lors d’entraînements et rencontres pour s’assurer du bon suivi de ses directives et prend connaissance de l’état d’esprit qui règne au sein de chaque section.
- Il coordonne le dossier LABEL
- Il participe au recrutement notamment des dirigeants, des arbitres et des joueurs

NB : Il n’intervient pas directement pendant les entraînements et les rencontres. Il prend acte des conflits (sportifs) et des tensions et veille à leurs résolutions ou, dans la négative, à l’application de sanctions prévues dans le règlement.

- Proposer et suivre la formation des différents acteurs (Éducateurs, Assistants, Arbitre/Juge...) et gérer le planning des arbitres pour les rencontres.

Responsable :

- De l'exécution de la vision sportive de l'association
- De l'articulation entre section administrative et sportive
- De répondre aux attentes d'évolution des sections sportives (conseil, formation)
- De l'aide au développement sportif
- De l'application du règlement interne de l'association
- De l'application du règlement sportif de la FFF
- Assurer le suivi des pénalités liées aux cartons

Formations conseillées :

- Connaissances sportives des disciplines avec formation éventuel (BMF, BEF, DES, arbitre)
- Doit réaliser la formation arbitre de club et délégué de terrain
- Formation en informatique pour communiquer et rendre compte
- Secouriste / défibrillateur
- Voir pour formation CDOS

Les outils :

- Directeur-sportif@asr-football.fr
- Accès FOOTCLUB
- Coordonnées du CTD, CTR
- Coordonnées licenciées et des responsables de catégories
- Accès Facebook (administrateur des groupes)

